

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la province d'Ontario, c'est une autre histoire. Ce à quoi nous nous intéressons en cette enceinte, comme nous en avons le droit, c'est à ce que le gouvernement du Canada va faire au sujet de cet aéroport. Voilà le renseignement que je demande.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble que le très honorable député a réitéré sa première question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, monsieur l'Orateur, je ne la réitère pas. Il devient nécessaire, semble-t-il, de répéter plutôt que de réitérer.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre va-t-il produire tous les documents qui se rapportent à l'affaire, même si je désaprouve la manière dont on la mène. Je veux parler des documents concernant l'aéroport que le gouvernement du Canada envisage de construire. Le ministre va-t-il nous donner ces documents? Voilà ce que je demande.

Le très hon. M. Trudeau: Ça, c'est une réitération.

L'hon. M. Jamieson: Oui, c'est une réitération. Je puis donner au député l'assurance que je n'éprouve pas la moindre difficulté ...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Juste un écho.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que le ministre répète la réponse qu'il a déjà donnée il y a quelques instants. Je cède la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur ...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je soulève la question de privilège. Cela ne concerne pas le ministre en question, mais la désinvolture avec laquelle on fait ici bon marché des questions ...

L'hon. M. Drury: Règlement!

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: ... est indigne de nos institutions parlementaires.

[L'hon. M. Jamieson.]

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je m'efforce d'obtenir quelques renseignements à l'intention de gens qui sont en droit de faire entendre leur voix.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Je donne la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA HAUSSE DU TAUX DE LA PENSION D'INVALIDITÉ ET DES ALLOCATIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Prend-il en considération la requête des amputés de guerre qui réclament une augmentation du taux de base de la pension d'invalidité aux anciens combattants?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires des anciens combattants): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire. Envisage-t-on de hausser le montant de l'allocation aux anciens combattants?

L'hon. M. Laing: Pas pour le moment, monsieur l'Orateur, mais une action dans un secteur pourrait influer sur un autre secteur.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RÉVISION DES SALAIRES DES POMPIERS D'AÉROPORT

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Vu les récents malaises qui ont survolté l'un après l'autre dans les aéroports du Canada, le ministre verra-t-il sans délai à prévenir le projet de modification de l'échelle salariale des pompiers d'aéroport, surtout la partie qui entraînerait une perte financière sensible pour beaucoup de ces fidèles travailleurs?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je ne suis pas tellement au courant des circonstances qui entourent la situation, mais je me renseignerai.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—ON AURAIT AFFECTÉ DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES AUX PROJETS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.